

YAGOUB FATIMA

Module : Littérature francophone

Master 2, Didactique des langues étrangères

yaagoub_fatima@yahoo.fr

L'ESPACE CULTUREL FRANCOPHONE

Le point de vue que je voudrais développer ici est surtout un point de vue culturel qui s'appuie davantage sur la connaissance des textes littéraires et sur une longue pratique de terrain que sur la phraséologie convenue des milieux officiels.

Pour tous les familiers des questions francophones, la première chose qui pose problème c'est le terme même de *francophonie*. En effet si le mot, qui aujourd'hui fait partie du langage courant, semble aller de soi, il n'est pas cependant ce concept euphorique et transparent affiché par les média ou par le discours officiel. C'est un terme problématique dont il faut d'abord souligner les ambiguïtés pour éviter de se trouver pris au piège des non-dits idéologiques.

Ainsi, la francophonie, telle qu'elle apparaît dans les années 60-70, est-elle ?

Un espace culturel, auquel la langue française donnerait un semblant d'unité ? Comment expliquer alors que l'Algérie ou le français reste très répandu ait toujours refusé d'y adhérer, alors qu'on y trouve la Bulgarie où le français est certainement moins parlé qu'en Angleterre ou en Allemagne... ?

Un espace politique, une sorte d'association d'états constituant une « communauté »? même si ces états ont des intérêts divergents et relèvent de régimes différents, voire opposés : royautes, dictatures, démocraties... Quel serait alors le but d'une association politique aussi discordante qui cautionnerait du même coup les pouvoirs les plus réactionnaires, dans une pratique authentiquement néo-coloniale?

Un espace économique, auquel le culturel, voire le politique serviraient de prétexte ? N'est-elle qu'un masque dissimulant une forme de clientélisme et donc d'intérêt ? ou bien cet espace économique est-il vraiment capable de mettre en oeuvre de nouvelles solidarités dans un contexte qui ne serait plus marqué seulement par la loi de l'offre et de la demande ?

Je ferai ici provisoirement l'hypothèse que la francophonie, pour le meilleur et pour le pire, est un peu tout cela à la fois, à des degrés divers. Disons pour être constructif que c'est un processus en cours bien plus qu'un édifice achevé.

A la base de ce processus, il y a certainement un contexte culturel marqué par l'usage total ou partiel du français. C'est ce que j'appellerai *l'espace culturel francophone*, sans lequel la francophonie, comme instance internationale, ne peut être.

Si une solidarité économique, complétant le système libéral d'échange soumis à la seule loi du marché, parvenait à se mettre en place, cet espace culturel pourrait devenir espace *communautaire* au sens propre du terme, ce qu'il n'est pas encore et il s'en faut de beaucoup.

Le culturel relayé par l'économique pourrait enfin, à terme, déboucher sur un cadre politique original dans un monde en recomposition où le système des blocs traditionnels s'est écroulé et où de nouvelles stratégies d'alliance sont en voie de constitution.

Mais je suis là dans la prospective pour ne pas dire dans l'utopie aussi, ma proposition est-elle, ici, de faire un bilan de ce qui, pour l'instant, constitue la réalité francophone la plus tangible, afin que ce bilan puisse constituer un point de départ pour un travail qui s'inscrirait dans une logique d'amélioration du système.

I-Les Sociétés francophones :

a) hétérogénéité et différences :

L'une des ambiguïtés du terme de francophonie est donc de donner l'illusion d'une communauté culturelle subsumée par une communauté de langue. « Ayant le français en partage »... est, dans la phraséologie officielle, le trait définitoire de plusieurs instances francophones. Or, le mot *partage* est ici une métaphore idéologique euphorisante qui gomme d'importantes différences et de profondes inégalités dans le rapport des sociétés dites francophones à la langue française, ce qui fait de la francophonie un espace culturel particulièrement *hétérogène* et c'est sa première caractéristique.

Il y a tout d'abord le **socle historique européen** : France, Suisse, Belgique, Luxembourg, où le français est la ou l'une des langues nationales.

Il y a ensuite le **particularisme québécois**. Si le français s'est maintenu au Québec et minoritairement dans d'autres provinces canadiennes comme le Nouveau Brunswick ou l'Ontario, c'est qu'il a constitué après la conquête anglaise et contre l'hégémonie de l'anglo-saxon un facteur d'identité qui a amené les québécois à poser le problème de leur souveraineté par rapport au Canada anglophone. La langue française, patrimoine historique, est donc clairement ici un élément d'identité culturelle.

Il y a enfin les pays **issus de l'empire colonial français** qui, il faut le reconnaître, constituent le gros de l'espace culturel francophone et particulièrement :

- .les pays de l'Afrique de l'Ouest et quelques-uns du centre,
- .le Maghreb et très partiellement le Proche-Orient (Liban, Syrie),
- .les pays de l'ex-Indochine (Laos, cambodge, Vietnam),

N'oublions pas les régions bilingues intérieures aux frontières de l'état français, non seulement les départements et territoires d'outre-mer avec la co-existence créole-français (Antilles), maori-français, canaque-français (Pacifique) mais aussi les régions françaises comme la Bretagne, l'Alsace, la Corse où l'on retrouve une situation linguistique souvent très proche de celle des états francophones.

On voit donc ici à quel point l'expression « pays ayant reçu le français en partage » cache des réalités linguistiques différentes dans un espace culturel fortement hétérogène qui englobe cultures européennes, américaines, africaines, arabo-berbères et asiatiques, où le rapport au français est loin d'être le même.

b) Régression :

Si l'hétérogénéité est la première caractéristique de cet espace culturel, l'autre est la tendance à la *régression*. C'est vrai que la francophonie « officielle » regroupe 47 pays et que de nouvelles demandes d'adhésion se font jour. Mais beaucoup de ces pays se situent linguistiquement hors du champ culturel francophone. La francophonie se résume donc pour eux à un espoir d'espace économique privilégié.

Cet épiphénomène ne doit donc pas cacher que dans les pays francophones qui ont été à l'origine de la constitution des instances internationales de la francophonie, le français est en régression.

Il est en régression au Maghreb, par suite d'une politique culturelle française mal adaptée, par suite de la Guerre du Golfe qui a détourné de nous les masses populaires comme bon nombre d'intellectuels, par suite de la montée de l'intégrisme islamique, fondamentalement anti-français, par suite enfin d'un regain d'intérêt pour l'anglais, langue économique et internationale, c'est-à-dire, vécue comme culturellement neutre et pragmatiquement plus efficace.

Le français est en recul en Afrique noire où il joue pourtant souvent le rôle de langue nationale à cause, là aussi de maladresses politiques, des difficultés structurelles propres à ce continent et de l'extension de certains vernaculaires africains qui sont en mesure de se substituer au français, comme le ouolof au Sénégal.

Le français est menacé au Québec après l'échec du second référendum sur la souveraineté, comme le montre le titre même d'un essai bien connu de Pierre Vadeboncoeur : **Gouverner ou disparaître...**

Le français a pratiquement disparu d'Extrême-Orient où notre diplomatie cherche à le réimplanter, à travers une expérience limitée de « classes bilingues » (on verra avec quels résultats...)

Constat pessimiste mais pourtant bien réel, c'est pourquoi parler actuellement de 500 millions de Francophones relève de la pure propagande si l'on s'en tient à la pratique effective de la langue dans les pays qui relèvent de la francophonie. Peut-être la situation n'est-elle pas irréversible, pour peu que notre politique culturelle sache pratiquer la réciprocité en étant moins franco-centriste et que l'économie vienne suppléer aux carences du culturel. C'est là que les jeunes chambres économiques peuvent avoir un rôle à jouer, une partie à gagner.

c) Les traits communs de l'espace francophone :

Si l'hétérogénéité caractérise l'espace culturel francophone, on peut toutefois dégager certains traits communs, propres à cet espace.

Le premier est la situation de bilinguisme ou de plurilinguisme de toutes les sociétés francophones où le français se trouve pris dans une situation de concurrence. Je ne prendrai ici

qu'un exemple, celui du Maghreb où les enjeux de la compétition linguistique sont particulièrement sensibles.

A la base de la société maghrébine on trouve une situation de diglossie, c'est-à-dire de concurrence entre l'arabe dialectal qui est à la fois langue maternelle et langue vernaculaire et l'arabe classique ou littéral, langue officielle de l'arabisation donc langue nationale des états. L'arabe, sous ces deux variantes entre en concurrence avec le berbère, autre langue maternelle et vernaculaire à laquelle on refuse toujours le statut de langue nationale. Enfin, le français, longtemps langue d'enseignement (et encore partiellement aujourd'hui) du fait de la coopération franco-maghrébine, reste la première langue étrangère et bénéficie d'un statut privilégié qui tend à s'amoinrir, surtout en Algérie mais aussi au Maroc comme le montre entre autre l'implantation d'une université américaine à Ifrane.

Cette situation de plurilinguisme et de compétition symbolique qui met en jeu le français, s'accompagne, et c'est le second trait caractéristique de l'espace culturel francophone, d'une forte **problématique identitaire**. Chez le bilingue francophone, la co-existence, souvent non-pacifique entre la langue maternelle (quelle qu'elle soit) et le français (langue seconde) a produit un fort sentiment d'acculturation, c'est-à-dire de déracinement culturel. Ce sentiment de dépossession et de clivage qui s'est parfois manifesté par un violent rejet du français tend à prendre aujourd'hui une autre dimension, plus positive, qui se manifeste dans l'œuvre de certains écrivains francophones.

II-La Littérature comme reflet de l'espace culturel francophone

On ne saurait trop encourager les économistes et les décideurs à lire la littérature francophone car, sans entrer ici dans le débat épistémologique de la sociocritique, il faut reconnaître qu'elle est la caisse de résonance des débats culturels qui agitent les sociétés. C'est pourquoi j'en brosserai à grands traits une esquisse en me bornant à deux exemples significatifs : la littérature maghrébine de langue française et la littérature québécoise.

a) La revendication identitaire :

Le premier paradoxe auquel se sont heurtés les écrivains francophones issus de la décolonisation (les plus nombreux) a été de revendiquer leur identité nationale et culturelle dans une langue étrangère, le français, c'est-à-dire dans la langue de l'Autre, celui qui l'a dépossédé de son identité.

La conscience de ce paradoxe émerge dans la littérature des années 70, c'est-à-dire dans la littérature post-coloniale. Elle est particulièrement vive au Maroc, par exemple, au sein d'un groupe d'écrivains fondateurs de la revue de langue française **Souffles**, dirigée par Abdellatif Laâbi, qui publie dans son n° de mars-avril 1970 un dossier très critique sur la francophonie dont les instances sont en cours de constitution, après la seconde conférence de Niamey des Etats francophones. On peut y lire notamment cette prise de position caractéristique :

Nous disons que la francophonie constitue une pièce maîtresse dans la stratégie néo-coloniale. Si nous nous sommes attardés à discuter un certain nombre d'arguments,

ce n'est pas parce que nous les prenions au sérieux, mais uniquement pour éviter que d'autres ne s'y laissent prendre. Quant à nous, de par notre expérience de colonisés, nous avons appris à distinguer derrière les sermons sacro-saints ou les « analyses objectives » les véritables intentions de l'ennemi : Francophonie pour nous va tout naturellement avec Lac de Paix et Marché Commun : la somme signifiant la résurrection de l'Empire français. Par conséquent, seuls peuvent prêcher cette « acculturation forcée », comme diraient certains missionnaires, ceux qui sont intimement liés au néo-colonialisme ou ceux qui tirent de l'usage de la langue française des avantages bureaucratiques. (Hassan Benaddi, P. 24)

Pour dépasser ce paradoxe : exprimer une identité arabe ou africaine dans la langue française, plusieurs attitudes se sont manifestées. La plus radicale, en Algérie, a été de cesser d'écrire en français, même lorsque l'écrivain, n'ayant pas d'autre possibilité linguistique, opère ainsi son propre suicide littéraire. C'est le cas de Malek Haddad et avec certaines nuances celui de Kateb Yacine.

La seconde attitude a été la subversion de la langue française par un effet de violence : déstructuration syntaxique, défiguration lexicale, « terrorisme linguistique » pour reprendre un mot célèbre de Mohammed Khaïr-Eddine, pratiques scripturales que j'ai analysées dans un essai intitulé **Violence du texte** (Paris, L'Harmattan, 1981)

La troisième attitude a été l'utilisation du français comme langue de transgression, c'est-à-dire comme arme linguistique contre les pouvoirs totalitaires qui se sont mis en place au lendemain de l'indépendance. En effet, le français, langue profane, permet d'exprimer ce que l'arabe classique (langue sacrée) interdit. On peut donc *profaner* en français le discours politico-religieux sur lequel se fonde le pouvoir. C'est la voie qu'ont choisie des écrivains contestataires comme Tahar Ben Jelloun (Maroc) ou Rachid Boudjedra qui, en Algérie fait aujourd'hui l'objet d'une *fatwa*, tout comme Salman Rushdie pour les Chiïtes...

La dernière attitude, la plus récente, a été l'acceptation du bilinguisme, non seulement comme déchirure mais aussi comme élément constitutif d'une nouvelle identité transculturelle. C'est ce processus qu'un écrivain comme Abdelkebir Khatibi symbolise dans ce qu'il appelle la *bilangue*, cet idiome qui se construit entre deux langues (la maternelle et l'étrangère) et qui résulte du frottement des deux langues l'une sur l'autre. C'est notamment la stratégie qu'il développe dans un roman comme **Amour bilingue** (Fata-Morgana, 1983).

Au Québec où la situation est inversée par rapport à celle du Maghreb, la langue française étant le support de l'identité, on voit d'abord se développer en littérature une célébration de la fidélité au sol et de la résistance des francophones contre l'hégémonie anglaise (Antoine Gérin-Lajoie : **Jean Rivard, le défricheur**, 1862, Félix-Antoine Savard : **Menaud, Maître-Draveur**, 1937, Ringuet : **Trente Arpents**, 1938). Aujourd'hui encore, alors que cette littérature s'est énormément diversifiée, le roman québécois issu de la Révolution Tranquille des années 60 reste un puissant moyen de revendication de l'identité culturelle et de lutte pour la souveraineté politique, tout comme la poésie. C'est le cas notamment chez des écrivains majeurs comme Hubert Aquin, Gérard Bessette ou Gaston Miron...

B) La littérature francophone aujourd'hui et le post-modernisme :

Si la littérature francophone reste donc profondément marquée, dans son développement, par le combat identitaire contre la langue ou pour la langue, aujourd'hui, un certain nombre

d'écrivains s'engagent dans une voie nouvelle, particulièrement intéressante pour ce qui concerne l'avenir de la francophonie.

En effet, comme je l'ai montré précédemment chez l'écrivain marocain A. Khatibi, on voit se manifester un cheminement qui va de la souffrance de l'être clivé vers l'acceptation quasi-amoureuse de la bi-langue. Cette littérature, beaucoup plus que la littérature française hexagonale, s'ouvre ainsi à la problématique de l'Autre, de la Différence, et l'hétérogénéité de l'espace culturel francophone, au lieu d'être un facteur discordant, devient une chance et une richesse car c'est un espace ouvert à la diversité, à la pluralité, où l'être à la recherche de son identité, découvre qu'il porte en lui une part d'altérité et fait ainsi l'expérience typiquement post-moderne de son étrangeté d'être-au-monde. C'est la problématique que Ben Jelloun par exemple développe d'une manière très intéressante dans **L'Enfant de sable** et **La Nuit sacrée** (Le Seuil, 1985, 1986)

Désormais, la littérature francophone dans ses meilleures productions, nous montre la voie du dépassement des conflits identitaires et de leur archaïsme. Il n'y a pas d'identité pure, ni de peuple élu, comme veulent nous le faire croire les fondamentalismes. L'identité n'est pas un donné mais une construction perpétuelle. C'est une valeur métisse. L'interculturel devient ainsi l'espace le plus authentique du Moi. Et l'Autre, au lieu d'être un pôle antagonique, une instance conflictuelle, se trouve inscrit dans le Sujet qu'il contribue à constituer. C'est la perspective que développe un roman comme celui d'A. Khatibi : **Un été à Stockholm** (1992) où le narrateur s'immerge dans l'altérité la plus radicale, jusqu'à effacer sa propre origine. Sujet que l'on retrouve chez le Québécois Jacques Poulin dans **Volkswagen blues** (1984) dont le personnage, en voyageant de Gaspésie jusqu'à San-Francisco, découvre et accepte son identité métisse d'écrivain francophone d'Amérique.

Cette altérité du sujet francophone s'exprime non seulement dans les thèmes mais aussi dans les formes littéraires elles-mêmes, à travers une opération scripturale de métissage du texte que j'ai tenté d'analyser dans un essai intitulé **Le Moi étrange** (L'Harmattan, 1994).

Avec la littérature francophone actuelle, la langue française n'est donc plus la langue d'une hégémonie culturelle ni celle d'un pouvoir déstructurant qui acculture en effaçant toute différence. Le français francophone dans la variété de ses usages locaux devient au contraire la langue à travers laquelle se parlent la diversité et la différence.

Si cette expérience littéraire en tant que témoignage sur l'évolution des cultures francophones peut inspirer la politique de la France et des pays membres, si les échanges économiques qui cherchent à se mettre en place tiennent compte des nécessaires dissymétries (des différences) entre les sociétés francophones, et c'est ici, répétons-le que les Jeunes Chambres Economiques ont un rôle fondamental à jouer, alors peut-être verra-t-on émerger enfin une francophonie crédible qui pourra démentir cette réflexion de Claude Hagège dans un essai stimulant intitulé **Le Français et les siècles** (1987) :

Ce qui anime certains des défenseurs français de la pureté du lexique et de la francophonie, ce sont moins des craintes pour l'avenir de la langue française qu'une nostalgie de la grandeur passée. Celle de la France elle-même. (P. 239).

La modernité contestataire, tout en utilisant les formes réalistes du roman engagé, dénonce le processus d'acculturation engendré par la situation coloniale. Mohammed Dib, en Algérie, dresse, dans sa première trilogie romanesque, un tableau de la société qui fonctionne comme un

appel à l'insurrection (La Grande maison, 1952 ; Le Métier à tisser, 1954 ; L'Incendie, 1957) : Pauvreté et naissance du syndicalisme dans la ville de Tlemcen pendant la guerre 39-45, exploitation et injustice dans les fabriques de tapis, grève et premiers soulèvements dans les grandes fermes coloniales. Aux Antilles comme en Afrique Noire ce sont les valeurs de la négritude qui réinscrivent, contre l'hégémonie des modèles occidentaux, les valeurs africaines, comme fondatrices de l'identité. On connaît à cet égard l'engagement de Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire, Léon-Gontran Damas. Dans le roman, la dénonciation du fait colonial s'inscrit dans la trilogie de l'écrivain camerounais Ferdinand Oyono (Une vie de boy, 1956 ; Le Vieux Nègre et la médaille, 1956 ; Chemin d'Europe, 1960) ou dans l'œuvre du romancier martiniquais Léonard Sainville (Dominique, Nègre esclave, 1951). Au Québec, enfin, la Révolution Tranquille est préparée par les auteurs francophones qui remettent en cause l'idéologie conservatrice et la double colonisation dont ils se sentent victimes : celle des anglosaxons au plan politique et linguistique et celle du clergé catholique, au plan moral. D'où le développement du roman social qui déplace vers la ville la problématique existentielle avec Gabrielle Roy, par exemple Bonheur d'occasion, 1945, André Giroux Le Gouffre a toujours soif, 1953, Jean Simard Les Sentiers de la nuit, 1959). Pauvreté, exploitation, injustice, deviennent les motifs dominants de cette littérature.

Mais la modernité explosive avec ses valeurs de rupture et d'avant-garde ne révèle que dans les années 60-70 sa dimension expérimentaliste en pratiquant, ce que j'ai appelé dans un essai sur la littérature marocaine de langue française, la « violence du texte » qui agit sur les formes narratives en les déstructurant. En Algérie, c'est Kateb Yacine qui le premier s'attaque au modèle cartésien du roman en opérant, dans Nedjma (1956), une subversion des formes romanesques qui rend compte, textuellement, de la déstructuration de l'être colonisé. C'est un roman sans chronologie et circulaire qui commence et finit par la même séquence avec des scènes répétitives traduisant l'impasse dans laquelle se trouve le colonisé.

Bibliographie :

Benjelloun Tahar, « L'enfant de sable », Paris, Editions du Seuil, 1985.

Benjelloun Tahar, « La nuit sacrée », Paris, Editions du Seuil, 1987.

Dib Mohammed, « La grande maison », Paris, Editions du Seuil, 1952.

Dib Mohammed, « Le métier à tisser », Paris, Editions du Seuil, 1954.

Dib Mohammed, « L'incendie », Paris, Editions du Seuil, 1957.

Farès Nabil, « L'exil et le désarroi », Paris, Editions Maspéro, 1976, pp, 115-116.

Gontard Marc, « Violence du texte. La littérature marocaine de langue française », Paris, L'Harmattan, 1981.

Gontard Marc, « Le Moi étrange. La littérature marocaine de langue française », Paris, L'Harmattan, 1993.

Haddad Malek, « Les zéros tournent en rond », Paris, Maspéro, 1961.

